

Quatre ans d'effort pour protéger le monarque

Jade Belleville jbelleville@journaldescitoyens.ca

En 2022, Sylvie Fortin et son équipe de bénévoles ont créé de magnifiques espaces pour aider les populations de papillon monarque qui viennent s'installer au Québec pour l'été. Bientôt quatre ans plus tard, leurs efforts portent fruit, bien qu'il reste beaucoup de travail à faire.

Les oasis pour monarques

Sylvie Fortin, biologiste de formation et passionné de monarques, a mis sur pied, en 2022, six oasis pour

De nombreuses heures de travail plus tard, Sylvie et son équipe ont réussi à créer de jolis espaces bien entretenus, où on peut retrouver l'asclépiade, plante préférée des monarques, et bien d'autres végétaux, attirant donc plusieurs espèces d'insectes.

Une espèce en voie de disparaître

Depuis les deux dernières décennies, la population mondiale de monarque a diminué d'environ 80 %. La cause : la perte de son habitat de reproduction, en plus des sécheresses et des phénomènes causés par les changements climatiques, tels que les feux de forêt, les tornades et les ouragans, et la perte de son habitat d'hivernage au Mexique. De plus en plus de ces endroits sont maintenant utilisés pour des plantations, limitant donc considérablement sa capacité à hiverner. À partir de décembre 2023, le gouvernement du Canada considère officiellement le monarque comme une espèce en voie de disparition. Ce classement permet de protéger les espèces en interdisant de les perturber ou de les tuer. Leur habitat est également protégé, car il est maintenant interdit de l'endommager et de le détruire si des individus

l'habitent. Ces mesures permettant de protéger les monarques semblent porter fruit. En 1996, il était reporté que 18 hectares d'arbre étaient occupés par les monarques. Ce chiffre a énormément diminué à travers les années. En 2025, c'était 2,9 hectares qui étaient occupés, ce qui semble très peu, mais c'est quand même presque deux fois plus que l'année précédente. Il reste encore beaucoup de chemin à faire, puisque les experts estiment qu'il faudrait environ 6 hectares pour que l'espèce soit considérée comme stable.

L'asclépiade

La chenille du monarque se nourrit strictement des feuilles d'asclépiade. Elle peut manger jusqu'à 30 feuilles durant ses 10 à 14 jours de développement. Cette plante toxique permet aux chenilles et papillons adultes d'accumuler dans leurs tissus la toxine appelée cardénolide, les rendant toxiques à leur tour. Cette toxicité leur permet de se protéger des prédateurs.

L'asclépiade est aussi l'endroit où le papillon vient pondre ses œufs. Il existe différentes sortes d'asclépiade. L'asclépiade commune pousse un peu partout. On peut la retrouver dans la garnotte et autres endroits secs. L'asclépiade incarnate, quant à elle, pousse dans les milieux humides, tels que les marais, les fossés et en bordure de cours d'eau. L'asclépiade tubéreuse se distingue par ses belles fleurs orange, c'est pourquoi de nombreuses personnes préfèrent planter celle-ci dans leur jardin. Cependant, les monarques pondent leurs œufs seulement sur

les plantes sans fleurs. Il est donc préférable de planter l'asclépiade commune. Malheureusement, il est estimé que le nombre d'asclépiades a diminué de 21 % entre 1995 et 2013, on imagine donc qu'en 2026, ce chiffre est encore plus bas. L'utilisation massive de pesticide a une incidence excessivement négative sur la pousse de la plante. De plus, elle est souvent considérée de façon erronée comme une mauvaise herbe et donc retirée du sol. Certaines Villes, par souci d'esthétique, les coupent, même lorsque des œufs s'y trouvent. Sylvie Fortin explique que, en tant que citoyens, on peut aider ce papillon en plantant de l'asclépiade. Cependant, le changement doit surtout venir des municipalités. Celles-ci doivent en faire plus pour protéger cette espèce en voie de disparition et assurer des espaces consacrés à l'asclépiade.

Migration

Chaque année, les monarques s'embarquent dans une longue et aride migration. Les papillons nés à la fin de l'été au Québec entreprennent, quand venus l'automne, une migration d'environ 4000 km pour se rendre jusqu'au Mexique. C'est là qu'ils passent ensuite l'hiver en attendant de se reproduire au printemps qui suit. Ces nouveaux papillons commenceront la nouvelle migration vers le Québec. Les monarques vivent seulement de trois à cinq semaines. Ce sont donc différentes générations de papillons qui voyagent tout au long de la migration jusqu'à ce qu'ils arrivent chez nous en juin. Les monarques reviennent là où ils sont allés. Il est

donc important de préserver leurs habitats pour leur permettre de pondre lorsqu'ils reviennent. Pouvant seulement pondre leurs œufs sur les feuilles d'asclépiades, le nombre diminuant de plante affecte énormément leur migration et donc le nombre d'individus. Tous ces facteurs contribuent alors à la diminution importante de l'espèce.

Sylvie Fortin et ses douze volontaires ont mis en œuvre ces sanctuaires et en assurent l'entretien chaque année. Toutes les oasis ont été agrandies au fil du temps, sauf celui de Saint-Hippolyte. La volonté d'en construire ailleurs est présente et est accueillie par certaines villes, dont Prévost, mais par faute de volontaires, il est difficile d'entreprendre de nouveaux projets de la sorte.

Aujourd'hui, les oasis accueillent bien plus que les monarques. De nombreuses espèces s'y sont installées et profitent des installations. Chaque semaine, Sylvie fait le tour des oasis pour les photographier et répertorier les nouveaux arrivants. Lors de l'été 2025, 99 nouveaux insectes ont fait leur apparition.

Il est toutefois difficile de déterminer combien de monarques viennent pondre leurs œufs, puisque certains prédateurs s'en nourrissent, mais c'est cette biodiversité qui fait en sorte que ce genre d'écosystème s'épanouit. Certaines années, on peut observer un nombre impressionnant de monarques et d'autres un peu moins dépendamment des prédateurs qui y habitent.

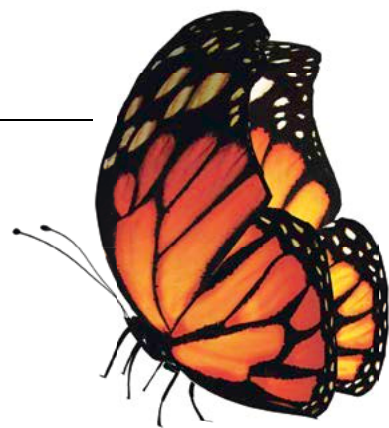


Photo courtoisie

Chenille de monarque qui se nourrit de la feuille d'asclépiade

monarques. Une à la gare de Prévost, deux au clos-des-Réas, deux au parc des morilles et une à la bibliothèque de Saint-Hippolyte. Sa motivation ? Le manque de considération des citoyens et des villes dans la protection des monarques et de leurs habitats. Après plusieurs démarches administratives, elle obtient enfin le feu vert pour concevoir ces oasis.

monarques. Une à la gare de Prévost, deux au clos-des-Réas, deux au parc des morilles et une à la bibliothèque de Saint-Hippolyte. Sa motivation ? Le manque de considération des citoyens et des villes dans la protection des monarques et de leurs habitats. Après plusieurs démarches administratives, elle obtient enfin le feu vert pour concevoir ces oasis.

Assemblée générale spéciale de l'ARLR

Plan d'action! Combattre le myriophylle à épis

Brian Parsons brian.parsons@journaldescitoyens.ca

Une trentaine de membres de l'Association des résidents du lac Renaud (ARLR) se sont réunis en assemblée générale spéciale le 2 juin dernier, au Pavillon Léon-Arcand de Prévost.

La lutte contre le myriophylle à épis figurait au premier rang des sujets abordés. Des images aériennes du lac, réalisées par drone, ont permis de présenter les résultats des interventions menées en 2024 et 2025. Selon les données dévoilées, la superficie occupée par cette plante envahissante est passée de 22 488 m² à 17 164 m². Les secteurs qui feront l'objet des prochaines interventions ont également été identifiés, tout comme

les dates prévues pour les travaux et les besoins en bénévoles.

Les participants ont aussi été informés des efforts continus visant à réduire les apports en phosphore et en azote dans le lac. Ces nutriments accélèrent le vieillissement du plan d'eau et favorisent la prolifération du myriophylle à épis ainsi que d'autres plantes aquatiques.

Après les démarches entreprises au cours des dernières années

concernant les installations septiques, un autre volet de protection du lac retient maintenant l'attention. La Ville de Prévost procédera à l'inspection des bandes riveraines afin de vérifier leur conformité et leur efficacité à filtrer les eaux de ruissellement avant qu'elles n'atteignent le lac. Cette mesure vise à limiter l'apport de nutriments susceptibles d'alimenter la croissance excessive de la végétation aquatique.

Enfin, les membres ont reçu des références vers la documentation et la réglementation applicables aux

bandes riveraines afin de mieux comprendre leur rôle dans la protection de la qualité de l'eau.



Le président du conseil administratif Michel Magnan utilise les cartes annuelles du lac Renaud pour montrer les progrès dans la lutte contre le myriophylle à épis.

Photo : Claude Brunt